



Colloque « Les découpages territoriaux »

Tunis, 12-13-14 novembre 2015

L'U.R. Régionalisation et Développement Régional et Urbain de l'Université de Tunis annonce l'organisation d'un colloque scientifique sur le thème des découpages territoriaux.

Cette première circulaire présente l'argumentaire du colloque et les modalités de participations. Une deuxième circulaire sera diffusée le 15 septembre et envoyée aux participants attendus.

Argumentaire

Le thème du découpage territorial dans la réflexion des géographes

La question du découpage occupe une place centrale dans la réflexion sur le territoire et les politiques territoriales. D'un pays à l'autre, et d'une période à l'autre, les stratégies diffèrent et évoluent. Certains pays optent pour la division des unités administrative et leur multiplication dans un souci de resserrement du maillage et d'amélioration de l'encadrement, alors que d'autres préfèrent l'extension, la fusion ou le regroupement pour aboutir à des tailles critiques permettant les économies d'échelles nécessaires au bon fonctionnement de l'administration et de l'économie.

Les géographes et autres chercheurs en sciences sociales (sociologues, historiens, économistes, juristes, psychologues, etc.) portent une grande attention à la question de l'organisation territoriale et du découpage mettant à la disposition des praticiens et des scientifiques d'autres disciplines un savoir géographique qui a contribué à des avancées en matière de compréhension de l'espace et du territoire et permis d'orienter les opérations de découpage et de redécoupage.

En s'intéressant aux aspects structurels du découpage (taille et forme des unités territoriales) et aux aspects de fonctionnement (répartition des pouvoirs de décision, portée des flux économiques), des règles ont été découvertes et des modèles et des théories élaborés. Depuis les travaux de Christaller qui a affirmé le découpage de l'espace géographique en hexagones hiérarchisés, des notions comme partition, maillage, zonage, champ, zone d'attraction, zone d'influence, bassin économique, bassin de vie, etc., sont définis, affirmant l'importance de l'apport des géographes à la connaissance du territoire.

Au plan méthodologique, différentes méthodes ont été élaborées : des zones théoriques dessinées par Reilly, aux zones d'attraction ou d'influence dégagées par diverses études d'aménagement du territoire, aux différents coefficients de hiérarchisation, les solutions proposées par les géographes ont contribué à la mise en place d'un arsenal d'outils permettant de mieux comprendre l'espace et de le réorganiser. Les études comparatives ont permis de relever la diversité des stratégies (division et resserrement des maillages ou regroupement et constitution de grandes unités, etc.) et ont fourni aux décideurs des orientations et des types d'intervention répondant aux préoccupations (adaptation, révision et restructuration des territoires).

Le découpage dans la problématique territoriale en Tunisie

- La problématique territoriale en Tunisie

L'intérêt des géographes pour la question territoriale en Tunisie remonte aux années soixante-dix, période pendant laquelle fut soulignée la nécessité de réexaminer le découpage et l'adapter aux évolutions enregistrées ou souhaitées. L'étude Villes et développement est à considérer comme un document précurseur en la matière. Elle était à l'origine de la révision du découpage en 1974 et de la création des gouvernorats de Siliana, Sidi Bouzid et Mahdia. Depuis lors, trois autres révisions sont effectuées : en 1980-1981 avec la création des gouvernorats sahariens, en 1984 puis en 2004, avec la création des gouvernorats du Grand Tunis (Ben Arous et l'Ariana et plus tard La Manouba).

- Le découpage territorial dans le contexte de la révolution

Dans le contexte de la révolution et avec l'élaboration de la nouvelle constitution, la question du découpage revient au premier plan de la réflexion des chercheurs et des hommes politiques. En mettant en avant la question de la décentralisation et celle du développement régional, elle situe le territoire et le découpage du territoire au centre de la réflexion sur les réformes à engager.

Cette question a été, dans un premier temps, au cœur des débats organisés en 2011 par plusieurs instances politiques avec la participation massive de la société civile et de diverses institutions et organisations nationales et régionales. Dans un deuxième temps, les travaux de l'Assemblée Nationale Constituante ont abouti, en 2014 à l'adoption du principe de décentralisation avec la consécration de la régionalisation du territoire comme expression spatiale de la décentralisation.

Dans ce contexte nouveau, la Tunisie se trouve donc dans une situation qui implique le remodelage du paysage territorial administratif avec, d'une part, la création des régions, et d'autre part, la révision des entités existantes (gouvernorats, délégations, imada). Ce grand chantier qui commence à s'ouvrir en 2015 avec la création de nouvelles communes, implique la participation des différentes composantes de l'Etat et de la société civile tout autant que les scientifiques intéressés par les questions de définition, d'organisation, de décentralisation et de développement des territoires.

Objectifs du colloque

Tout en se proposant comme une contribution des géographes, des aménageurs et autres « spécialistes » du territoire à la réflexion sur la problématique de la régionalisation en Tunisie, la programmation d'un colloque sur le découpage territorial vise à réunir un public aussi large que possible, associant géographes et non géographes, académiciens et praticiens, acteurs, société civile et simples citoyens, chacun étant invité à donner un éclairage, un point de vue ou une proposition.

Parmi les nombreuses questions que le colloque permettra de poser, trois seraient au premier plan:

- Quels principes pourraient orienter tout nouveau découpage en régions, sous-régions, communes, etc.?
- Comment examiner la question du découpage à travers les différentes échelles spatiales ?
- Quelles méthodes et quelles contributions les géographes pourraient apporter au débat ?

Axes de réflexion

Quatre dimensions peuvent être traitées, chacune pouvant déboucher sur plusieurs thématiques.

Milieu naturel et découpage

Les unités naturelles (bassins versants, bassins hydrauliques, régions climatiques, etc.) peuvent-elles servir encore de support pour tout découpage ? Et les limites physiques ? Sont-elles toujours pertinentes ?

Economie et découpage

Quelles relations entre champ des relations économiques et découpage administratif ? Quelle est l'efficacité du découpage administratif dans un contexte d'évolution et de restructuration de l'économie ? Quelle correspondance entre bassins d'emploi et découpages du territoire ?

Société et découpage

Quelle est la place à donner à l'organisation sociale, à l'histoire et aux héritages dans la compréhension des découpages et surtout dans les révisions attendues ou préconisées ? Le social et le sociétal évoluent-ils dans le sens du localisme ou dans le sens de la constitution de territoires étendus ? A quelle catégorie sociale correspond la région ? Peut-elle être le cadre adéquat pour le fonctionnement des services publics ?

Politique et découpage

Quelle est la pertinence et la faisabilité des territoires projets ? Quelles relations entre découpage et politiques de déconcentration-décentralisation ? Le découpage est-il du ressort unique de l'autorité ou implique-t-il la participation des acteurs locaux et autres représentants des populations administrées ? Quels rôles aux acteurs locaux et régionaux et quelles modalités de participation ? Existe-t-il des échelles et des aires pertinentes pour la bonne gouvernance territoriale ?

Le colloque ne se propose pas de donner des réponses à tous ces questionnements, mais de montrer la complexité du sujet et sa pluri dimensionnalité et souligner la grande variété des schémas adoptés et la nécessité d'opérer des choix et d'impliquer les différents acteurs concernés (Etat, opérateurs publics, opérateurs privés, société civile, acteurs locaux, etc.

Comité scientifique :

Amor Belhédi	Ali Bennasr
Abdallah Chérif	Abdelkrim Daoud
Mohsen Dhieb	Amadou Diop
Habib Dlala	Seddik Fazai
Adnane Hayder	Ridha Lamine
Jean-Marie Miossec	Abdelkrim Salem

Comité d'organisation :

Adnane HAYDER
Seddik FAZAI
Mourad BEN JELLOUL
Naïma LACHTAR
Faouzi ZAREI
Mohamed CHERIF, Coordinateur.

Colloque « Les découpages territoriaux »

Tunis, 12-13-14 novembre 2015

Informations pratiques

Langue : L'arabe et le français seront les langues du colloque.

Modalités de participation : communication orale ou poster.

Participants : Le colloque est ouvert au public académique et professionnel ainsi qu'aux étudiants chercheurs. Une sélection de propositions sera effectuée sur la base de résumés à adresser au coordinateur du colloque.

Résumés : maximum 500 mots, Police Times New Roman, Taille des caractères : 12.

A envoyer à Mohamed CHERIF, coordinateur du colloque

cherif.mohamed64@yahoo.fr

Frais : 200 Dinars pour les tunisiens

100 Euros pour les non tunisiens.

Les frais couvrent l'inscription, le programme, le fascicule des communications, les pauses-café, deux déjeuners et un dîner de clôture.

L'hébergement est à la charge des participants. Le comité d'organisation pourra informer les participants de formules intéressantes d'hébergement en hôtel.

Contact : cherif.mohamed64@yahoo.fr

Echéances :

Date limite d'envoi des résumés : 25 juillet 2015

Les auteurs sélectionnés seront informés au plus tard le 5 septembre 2015.

Date limite d'envoi des communications : 31 octobre 2015.

N.B. De plus amples informations seront communiquées par la deuxième circulaire.